

Communiqué

Révision du modèle d'affaires et de gouvernance de l'industrie touristique du Québec : Tourisme Lanaudière se réjouit des mesures proposées

Rawdon, le 29 octobre 2015 – L'Association Touristique Régionale de Lanaudière accueille avec beaucoup d'optimisme la révision du modèle d'affaires et de gouvernance dévoilée par la ministre du Tourisme le 27 octobre dernier dans le cadre des Assises du tourisme. En effet, la grande ouverture dont ont fait preuve l'équipe ministérielle ainsi que les réseaux nationaux (AQIT, ATR Associées du Québec, ATS Québec) témoigne de la grande maturité de notre industrie. Cette maturité sera nécessaire pour atteindre les cibles fixées pour 2020.

Tourisme Lanaudière constate avec grand plaisir que chacune des six mesures annoncées par la ministre va dans la bonne direction :

1. Encadrement de l'hébergement touristique

La facilité avec laquelle les propriétaires de chalets peuvent louer leurs résidences aujourd'hui, par l'entremise de réseaux de type AirBnB, a engendré la multiplication des locations non accréditées. Dans Lanaudière, on considère que plus de 50 % des locateurs de chalets le font actuellement sur une base illégale, au détriment des entreprises dûment accréditées et contribuant au financement de la promotion touristique. Les modifications proposées à la Loi s'attaquent directement à cette problématique et nous en sommes évidemment soulagés.

2. Développement du produit par les stratégies sectorielles prévues au PDIT

Même si le Plan de développement de l'industrie touristique du Québec, adopté en 2012, prévoit des stratégies sectorielles, peu d'entre elles disposaient, jusqu'à maintenant, de fonds distincts permettant d'appuyer la réalisation de projets structurants. En fait, seules les stratégies « *Saint-Laurent* » et « *nord du 49^e parallèle* » disposaient de programmes financiers distincts. L'annonce de la ministre confirmant la mise en place des programmes de soutien au développement de produit pour les stratégies « *tourisme hivernal* », « *tourisme culturel et événementiel* », « *tourisme de nature et d'aventure* » et « *tourisme d'affaires* » constitue donc une excellente nouvelle, et ce, même si nous continuons à réclamer le retour des Fonds de développement régionaux (EPRT), considérés comme étant des outils de développement touristiques régionaux ayant fait leurs preuves.

3. Poursuite de l'aide financière aux événements touristiques

Nous accueillons avec plaisir l'intention de la ministre de revoir les modalités du programme existant afin d'augmenter le nombre de touristes et le rayonnement sur les marchés prioritaires. Aussi, l'intention d'assurer une meilleure cohérence des interventions avec les autres ministères et sociétés d'état nous apparaît louable, dans un contexte de resserrement des finances publiques.

4. Connaissance stratégique

L'intention du ministère d'agir comme producteur et diffuseur des connaissances constitue une excellente nouvelle. L'industrie touristique a besoin de mesures de rendement et d'outils d'analyses fiables et, surtout, mises à sa disposition afin de prendre des décisions éclairées.

5. Stratégie d'ensemble en matière d'accueil

« Optimiser l'utilisation des ressources humaines, numériques et financières des acteurs nationaux, régionaux et locaux », voilà un défi relevant du ministère auquel il est grandement temps de s'attaquer! Tourisme Lanaudière entend collaborer à cette démarche.

6. Déléguer à un organisme associatif externe le mandat de réaliser la promotion et la mise en marché touristique sur les marchés hors Québec

La fusion d'ATR Associées du Québec, d'ATS Québec et de l'AQIT afin de créer « l'Alliance de l'Industrie Touristique du Québec » et le déplacement du leadership et des leviers financiers en matière de marketing, du gouvernement vers cette nouvelle alliance, constitue à notre avis la pierre angulaire de ce nouveau modèle d'affaires. En tant qu'Association touristique régionale, Tourisme Lanaudière contribuera au financement de cette alliance et entend s'assurer que ses produits touristiques à potentiel international pourront bien s'intégrer aux stratégies de mise en marché qui seront déployées par l'alliance.

De l'avis de madame Agathe Sauriol, présidente de Tourisme Lanaudière, les mesures proposées comportent plusieurs éléments très positifs pour l'industrie : « *Les objectifs pour 2020 sont ambitieux, mais réalisables, si l'industrie travaille de façon concertée et que chacun joue le rôle qui lui revient. Le tourisme est l'une des rares industries qui peut profiter à toutes les régions du Québec. Lanaudière est une région touristique en croissance disposant de plusieurs atouts et déterminée à poursuivre sa progression. Comptez sur nous pour contribuer positivement à la collaboration qui s'installe et à l'atteinte des objectifs de croissance!* »

- 30 -

À propos de Tourisme Lanaudière

Tourisme Lanaudière est une association touristique régionale (ATR) reconnue par le gouvernement du Québec. Organisme sans but lucratif rassemblant près de 400 entreprises et organismes, Tourisme Lanaudière regroupe des gens d'affaires dans l'objectif de faire croître l'économie de la région par le tourisme, en coordonnant l'accueil, le développement et la promotion touristiques.

Source : Justine Laurier

Coordonnatrice aux communications

Tourisme Lanaudière

laurier@lanaudiere.ca / 450 834-2535, poste 234

Information : Denis Brochu

Directeur général

Tourisme Lanaudière

brochu@lanaudiere.ca / 450 834-2535, poste 232